



■ Le Conseil international des musées a le plaisir d'annoncer le lancement du Prix ICOM pour les pratiques de développement durable dans les musées.

Le prix ICOM est le premier prix mondial organisé par l'ICOM qui récompense les initiatives innovantes et les pratiques muséales exemplaires en matière de développement durable.

A propos du Prix ICOM

Le Conseil international des musées (ICOM) soutient l'engagement des musées et des professionnels des musées dans le développement durable et s'efforce de promouvoir leurs actions et initiatives locales au niveau mondial. À travers ce prix, l'ICOM vise à mettre en lumière les différentes façons dont les musées contribuent à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

Reconnaissant les principes de l'Agenda 2030 et des Objectifs de développement durable, et pleinement aligné avec le Plan d'action pour le développement durable 2030 de l'ICOM, le prix englobe cinq catégories : les personnes, la planète, la paix, la prospérité et le partenariat.

Les 5 P

■ Personnes

Mettre fin à la pauvreté et à la faim, sous toutes leurs formes et dans toutes leurs dimensions, et faire en sorte que tous les êtres humains puissent réaliser leur potentiel dans la dignité et l'égalité et dans un environnement sain.

■ Planète

Protéger la planète de la dégradation, notamment par une consommation et une production durables, une gestion durable de ses ressources naturelles et une action urgente contre le changement climatique, afin qu'elle puisse répondre aux besoins des générations actuelles et futures.

Prosperité

Faire en sorte que tous les êtres humains puissent mener une vie prospère et épanouissante et que le progrès économique, social et technologique se fasse en harmonie avec la nature.

Paix

Promouvoir des sociétés pacifiques, justes et inclusives, exemptes de peur et de violence. Il ne peut y avoir de développement durable sans paix, ni de paix sans développement durable.

Partenariat

Mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 par le biais d'un Partenariat mondial pour le développement durable revitalisé, fondé sur un esprit de solidarité mondiale renforcée, axé en particulier sur les besoins des plus pauvres et des plus vulnérables et avec la participation de tous les pays, de toutes les parties prenantes et de tous les peuples.



Prix ICOM pour les pratiques de développement durable dans les musées

CALENDRIER

**FÉVRIER
2024**

Formation

**MARS -
SEPTEMBRE
2024**

Appel à
candidatures
pour le prix
ICOM

**DÉCEMBRE
2024**

Annonce de la
longue liste de
projets

**JUILLET
2025**

Annonce de
la liste
courte des
projets

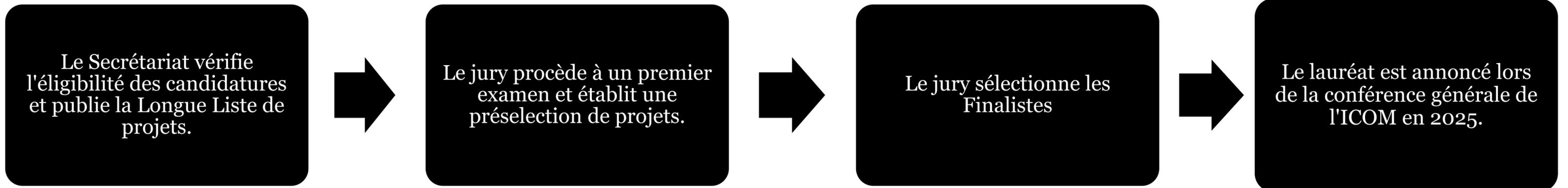
**DUBAI
NOVEMBRE
2025**

Annonce du
gagnant du Prix
ICOM lors de la
Conférence
générale

Processus de candidature



Processus de sélection des projets



Eligibilité

- Les musées qui sont membres en règle de l'ICOM peuvent soumettre un projet.
- Catégories 1 & 2 : Membres institutionnels
- Catégories 3-5 : Membres institutionnels ou membres individuels au nom de l'institution avec une *lettre de soutien* signée par le.la directeur.trice de l'institution.

Critères

- Contribution à l'Agenda 2030 : objectifs de développement durable et cibles des ODD.
- Le projet doit correspondre à l'une des cinq catégories parmi les 5Ps
- Les initiatives doivent présenter des résultats/effets/impacts.
- Candidatures diverses, provenant de différents types de musées, abordant différents défis de développement durable.
- Les candidatures seront jugées sur la base de la différence apportée aux bénéficiaires du projet.

Plus
d'informations

Département Musées et société
mas@icom.museum